

faire
battre
en
retraite

LE
CAPITALISME

Généraliser les retraites pour s'émanciper des capitalistes !

Notre système de retraite constitue le début d'une alternative au capitalisme : créé au sortir de la seconde guerre mondiale par la CGT, il a permis à des millions de travailleurs-ses de pouvoir travailler et produire en étant libéré-es de l'emploi et des employeurs.

Car oui, les retraité-es travaillent et produisent... sans être soumis-es aux capitalistes !

Ils-elles travaillent mieux, étant libéré-es de ce chantage permanent qu'est l'emploi capitaliste, pouvant enfin faire des choses utiles et épanouissantes sans être tyrannisé-es par un employeur ou un actionnaire propriétaire de l'outil de production. Ils-elles ont désormais un salaire à vie.

État et patronat veulent démanteler cette conquête sociale : il faut la généraliser pour obtenir un salaire à vie !

Les retraites, comme l'assurance-chômage, sont une menace envers leur pouvoir. C'est pourquoi depuis 30 ans, l'État a soustrait d'immenses ressources à la Sécurité sociale, via les exonérations de cotisations sociales qui ont servi à augmenter les profits du patronat.

Il faut supprimer ces exonérations. Ils ont aussi pris partiellement le contrôle des caisses de retraites, qui étaient gérées à leurs créations par les seul-es salarié-es. Il faut les expulser des caisses pour en réinventer la gestion collective.

La seule solution pour se battre contre le démantèlement des retraites, de l'assurance chômage et de la Sécurité sociale, c'est de rappeler ce qu'elles sont : une alternative en acte au mode de production capitaliste, qui ne demande qu'à être étendue. 16 millions de personnes produisent déjà grâce aux retraites en étant libérées de l'emploi et des capitalistes... à nous de généraliser cette conquête !

Réseau Salarial est une association d'éducation populaire qui cherche à redonner une dynamique offensive aux mouvements sociaux en s'appuyant sur les institutions salariales existantes, conquises par la lutte : Sécurité sociale, Assurance-chômage, régime des intermittent-es... N'hésitez pas à nous contacter pour discuter, échanger, ou nous demander des interventions et des formations. reseau-salarial.info



Pour un droit au salaire libéré de l'emploi :

- Départ à la retraite à 50 ans pour tou-tes
- Suppression des obligations de durée de carrière
- Retraite à 100% du meilleur salaire pour tou-tes
- Montant minimum des pensions : 2000€
- Suppression de la totalité des exonérations de cotisations
- Intégration des régimes par points existants (AGIRC-ARRCO) au régime général
- Unification de tous les régimes existants
- Expulsion de l'État et du patronat de la gestion des caisses de retraites
- Gestion des caisses par les salarié-es pour les salarié-es
- Augmentation du taux de cotisation récupéré sur les profits des employeurs.